

Réf: Dossier N° 077239

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IZAK SOURALAIS »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO, DOKUI, NON LOIN DE L'
ARRET DU BUS, Lot 1742, Ilot 289

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IZAK SOURALAIS »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT (MOBILE MONEY), DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO, DOKUI, NON LOIN DE L'
ARRET DU BUS, Lot 1742, Ilot 289

Dirigeant(s) : Mlle KOFFI KONAN ELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00920 du 16/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05799/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

